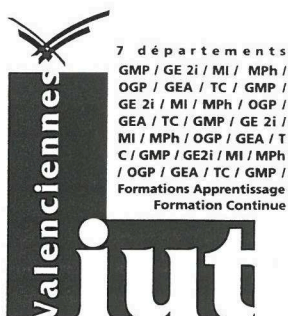


COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'IUT
DU 28 NOVEMBRE 1996



Institut

Universitaire
de Technologie

Le Mont Houy
Valenciennes

Etaient présents :

Collèges Enseignants :

M. HOURIEZ - M. THIERRY - M. BELLALIJ
M. DESSEAUX - M. ROUZE - M. MAIRESSE
M. HACHET - M. BLIN - M. HUVELLE

Collège Etudiants :

M. VERDIERE - M. PERRONNY -
Melle FLAHAUT - Melle VARNEROT -
M. VILAIN - M. VANDECASTEELE -
M. SIGNAL - M BULTEZ

Collège AITOSS :

M. CAYEZ

Personnalités extérieures :

M. SNYCKERTE

Membres de droit :

M. DESRUMAUX - Directeur de l'IUT
M. VANCEULEBROECK - Agent Comptable de
l'Université

Invités :

M. MORAUX - M. ROBERT - M. DEREMETZ
M. POSIERE - M. WAXIN - M. DEBRUILLE -
M. TALEB

ont donné pouvoir :

M. GUILLAUME à M. SNYCKERTE
M. VERCRUYSSSE à M. SNYCKERTE
M. DEFRENNE à M. HOURIEZ
M. EZZEDINE à M. BELLALIJ
M. AVANZATO à M. MAIRESSE

Etaient excusés :

Mme ADAM - M. LIEVOIS - M. VARLET -
M. PLUCHART - M. BLANQUINQUE -
M. DELVAUX - M. FRANCOIS -
M. MENNECIER - Mme SEGARD -
M. BASQUIN -

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy / BP 311
59304 Valenciennes cedex

Tél: 27.14.12.52 & 53
Fax: 27.14.12.50

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président SNYCKERTE ouvre la séance à 17 heures en souhaitant, au nom du Conseil, la bienvenue aux étudiants nouvellement élus.

Au sujet de l'appréciation des diplômes qu'ils préparent, il insiste sur le fait que les chefs d'entreprise ne se satisferont pas de la moyenne générale qui est maintenant seule prise en compte pour la délivrance du DUT. Quant à la continuation des études, il demande aux étudiants de penser carrière à un peu plus long terme.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 21 OCTOBRE 1996

Monsieur ROUZE demande de rectifier la façon dont a été relatée en page 3 du C.R. (Informations sur la rentrée 1996/1997) son intervention au sujet de la journée d'action décidée par l'Assemblée des Directeurs d'IUT en octobre et de la formuler de la façon suivante :

"Monsieur ROUZE fait remarquer que les personnels de l'IUT de Valenciennes n'ont pas été informés de l'action proposée par l'Assemblée Générale des Directeurs d'IUT. Cette "demi-réaction" de certains est assez inquiétante face à une situation qui ne cesse de se dégrader. Alors que l'on observe à la fois une baisse des recettes et une diminution du volume horaire (-20%) du DUT, la question du maintien de la qualité du diplôme devient brûlante".

Compte tenu de cette modification, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

La page 3 du Compte-rendu du 21 Octobre 1996, jointe en annexe, annule et remplace la version fournie précédemment.

INFORMATIONS

Monsieur DESRUMAUX donne quelques informations en provenance du Ministère :

- 1) La dotation de fonctionnement prévue en budget primitif 1997 est susceptible d'augmenter.
- 2) 2 postes d'enseignants seront créés à l'IUT pour la rentrée 1997/1998 :
 - 1 poste de Maître de Conférences en Psychologie (16ème section)
 - 1 poste de Professeur Agrégé en Lettres Modernes (section 8503).
- 3) Les demandes de maintien ou de transformation des postes vacants seront satisfaites.
- 4) Il n'y a aucune création de postes d'AITOSS fléchés pour l'IUT.

Monsieur ROUZE rappelle que le conseil restreint de Septembre consacré aux demandes de postes avait demandé 9 créations d'emploi pour les enseignants et 6 pour les AITOSS. Il propose donc une motion de protestation au nom du SNESup.

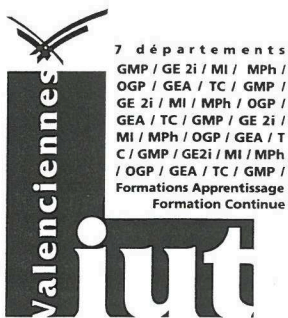
Monsieur HOURIEZ ne peut que regretter le nombre de postes créés car l'IUT demande de nombreux développements qui nécessitent des moyens surtout au niveau des personnels AITOSS.

Monsieur SNYCKERTE considère que la situation n'est ni satisfaisante, ni abusive et qu'il faut penser à la façon dont fonctionnent aujourd'hui les entreprises où il faut appliquer les moyens au mieux de la rentabilité.

Monsieur DESSEAUX précise que l'Université de Valenciennes est toujours déficitaire et que la dotation du Ministère est toujours inférieure à ce qui a été promis ; il est tout à fait d'accord avec la motion car on s'est limité pour les demandes de postes.

Monsieur DESRUMAUX considère que la motion est raisonnable et que les IUT ont besoin d'un plan de rattrapage comme les Universités.

Monsieur HACHET ne souhaite pas qu'on fasse un amalgame au niveau national.



Institut

Universitaire
de Technologie

Le Mont Houy
Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy / BP 311
59304 Valenciennes cedex

Tél: 27.14.12.52 & 53
Fa .14.12.50

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

Finalement Monsieur SNYCKERTE demande à Messieurs ROUZE et HACHET de proposer un texte commun.

MOTION

" Le Conseil de l'IUT réuni ce jeudi 28 Novembre 1996, proteste contre l'insuffisance des postes créés pour 1997. Le Conseil avait demandé 9 postes d'enseignants et 6 postes AITOSS.

Seulement deux postes d'enseignants pour l'IUT de Valenciennes ne réduiront pas le sous-encadrement actuellement constaté (50% des heures couvertes en heures complémentaires dans les IUT).

Par ailleurs, la non-reconnaissance de l'encadrement des projets tutorés et des stages ne peut que nuire à la qualité du diplôme".

La motion est approuvée à l'unanimité.

BUDGET 1997 :

Monsieur DESRUMAUX commente les documents fournis aux membres du Conseil.

FORMATION INITIALE :

Le document envoyé permet de comparer pour les différents centres de responsabilité (C.R.) le budget initial 1997 avec le budget initial 1996 et le budget modifié définitif de 1996.

RESSOURCES :

A la demande de Monsieur l'Agent Comptable, il n'a pas été effectué de report de fonctionnement cette année pour élaborer le budget primitif.

Une DBM de report des crédits d'équipement doit permettre d'assurer la continuité des investissements d'une année sur l'autre.

Le budget total de 1997 (page 1) est de 17 519 150,00 contre 16 795 740 en 1996 (soit une légère augmentation de 4%).

EMPLOIS :

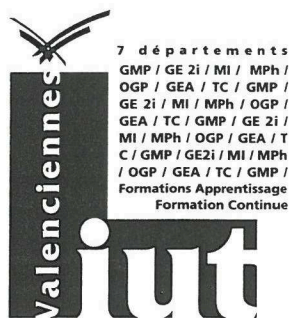
La Direction (page 2) a un budget disponible de 10 830 600 F en 1997 contre 10 763 240 F en 1996.

La participation forfaitaire reversée à l'Université est maintenue au même niveau depuis 1992 (2 MF).

Les crédits d'équipement des départements sont rassemblés dans le C.R. géré par la Direction mais les achats sont inventoriés par département. Les crédits de personnel sont également regroupés dans le C.R. Direction sauf pour les diplômes européens et l'apprentissage où on trouve également une rubrique spécifique pour les remboursements aux apprentis.

La page 4 montre l'affectation des ressources et des emplois aux départements. Les différents départements disposent de 6 688 550 F contre 6 032 500 F en 1996.

Monsieur l'Agent Comptable ayant fait remarquer que les reports en équipement sont inférieurs au solde, Monsieur DESRUMAUX précise que c'est par sécurité, pour assurer le fonctionnement des formations et que les prochaines DBM vont rétablir le niveau des équipements.



Institut

Universitaire

de Technologie

Le Mont Houy
Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy / BP 311
59304 Valenciennes cedex

Tél: 7.14.12.52 & 53
F: 7.14.12.50

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

Monsieur POSIERE, chef du département GEA, fait remarquer qu'il n'a rien pu prévoir en équipement puisqu'il n'a obtenu que 242 000 F ce qu'il juge nécessaire pour le fonctionnement de son département.

Monsieur ROUZE estime, au vu de la page 3, que les ressources des départements ont diminué sauf pour TC, OGP et MPh.

Monsieur DESRUMAUX lui rappelle que les ressources nouvelles sont en augmentation par rapport à celles du budget initial de 1996 et que le règlement interdisant de prélever sur les réserves pour élaborer le budget initial, (ce qui est confirmé par Monsieur l'Agent Comptable), il y aura des compléments à la prochaine DBM.

Monsieur BLIN précise que la seconde tranche de crédit équipement pour le département OGP ouvert en 1995 a été reportée sur 1997, d'où le montant attribué à son département de 1 122 200 F.

Le budget de chaque département est ensuite commenté par les Chefs de Département. Monsieur DESRUMAUX commente celui des Diplômes Européens qui apparaît dans le document distribué (page 6).

- DEET : les étudiants accueillis sont intégrés dans les formations secondaires existantes, ce qui réduit le coût de formation.

- DICC : les étudiants accueillis sont intégrés dans les formations tertiaires existantes. Un regroupement des partenaires de ce nouveau diplôme sera organisé par Monsieur CLAISSE en janvier à VALENCIENNES.

- DEMI : le budget disponible permettra d'assurer les enseignements spécifiques mis en place pour les étudiants accueillis en 96/97.

- DIRECTION : Le C.R. "DE-DIR" trouve ses recettes par un prélèvement sur les actions internationales et une participation de 40 000 F de la Direction de l'IUT.

APPRENTISSAGE :

Monsieur DEBRUILLE présente le budget de la section Apprentissage. Les ressources en provenance du C.F.A. du Supérieur FORMASUP (Région et Quota de la Taxe d'Apprentissage) s'élèvent à 2 780 000 F contre 2 600 480 F en 1996.

Les emplois se répartissent comme suit :

- Personnel enseignant :	1 610 000 F
- Charges indirectes (3 départements GMP/MI/GE2I)	190 000 F
- Charges communes	980 000 F

En réponse à la question d'un représentant étudiant, il est précisé que les frais d'inscription des apprentis ne sont pas remboursés par l'Université et que ce n'est pas une obligation pour l'employeur de les rembourser.

FORMATION CONTINUE :

Monsieur DEBRUILLE présente ensuite le budget de la Formation Continue en précisant que c'est un budget pessimiste mais qui devrait se conforter en cours d'année (4 contrats de qualification seulement sont enregistrés actuellement).

Les ressources qui s'élèvent à 6 101 000 F seront employées de la façon suivante :

- Personnel enseignant :	3 400 000 F
- Charges indirectes (les 7 départements de l'IUT)	489 000 F
- Charges communes	2 212 000 F

Dans les charges communes, on trouve le prélèvement des services généraux de l'Université sur le chiffre d'affaires ainsi que les frais d'inscription auprès du service Scolarité de l'Université.



Institut
Universitaire
de Technologie

Le Mont Houy
Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy / BP 311
59304 Valenciennes cedex

Tél : 03.27.14.12.52 & 53
Fax : 03.27.14.12.50

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

Monsieur SNYCKERTE procède au vote pour le budget : le budget est approuvé à l'unanimité moins 1 voix.

On passe ensuite au vote concernant les subventions accordées par la Direction et certains départements pour un total de 60 500 F (tableau page 5) : celles-ci sont approuvées à l'unanimité.

CONTRAT QUADRIENNAL :

Le premier contrat de l'UVHC concernait la période 1990-1993. Les membres du Conseil ont reçu pour information le second contrat de l'Université pour 1994-1997 comportant en annexe une partie du projet de l'IUT. Un nouveau contrat sera signé pour la période 1998-2001 et doit être préparé.

Monsieur DESRUMAUX demande aux chefs de département de remonter au niveau de l'Université (qui a en charge le patrimoine de l'Etablissement) des dossiers pour les travaux de maintenance des bâtiments, de mise en conformité des machines, d'hygiène et de sécurité. Il en sera de même pour la Formation Continue et les Relations Internationales qui sont reprises globalement dans le contrat d'établissement. Il convient également que chaque département fasse son bilan et réfléchisse à son devenir.

Le Conseil de l'IUT sera amené à prévoir les développements mais également à définir les moyens pour les 4 années à venir. Il aura aussi à se prononcer sur les créations éventuelles :

- un deuxième département à Maubeuge,
- un deuxième département à Cambrai.

Les membres du Conseil sont invités à s'exprimer sur le sujet.

Monsieur POSIERE aimerait que soit prévue au contrat la semestrialisation des enseignements.

Monsieur DEREMETZ, chef du département TC, précise qu'il faut tenir compte de l'évolution de l'Université (IAE et IUP sur les Tertiaires) et ne pas prévoir des projets qui pourraient se faire concurrence. Un projet étudiants est en cours pour étudier l'opportunité d'un enseignement technico-commercial dans le secteur agro-alimentaire, spécialité qui pourrait être créée à CAMBRAI, dans le cadre du second département.

Monsieur SNYCKERTE lui demande de préparer une note de synthèse à ce sujet afin qu'il puisse lancer une étude de marché.

Monsieur BLIN, chef du département OGP de Cambrai, pense que son département pourrait servir de support à la création d'un département Hygiène et Sécurité. Ceux-ci étant peu nombreux, il estime qu'il y aurait des débouchés sur le Nord de la France.

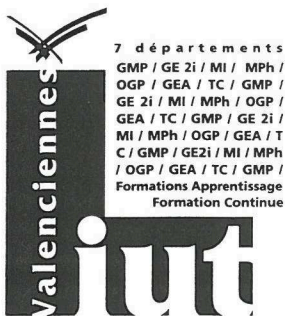
Monsieur SNYCKERTE n'est pas totalement convaincu de l'intérêt pour CAMBRAI de l'ouverture d'un département transversal tel que Hygiène et Sécurité.

Concernant MAUBEUGE, Monsieur THIERRY suggère l'ouverture d'un département Sciences et Génie des Matériaux car il n'y a pas de spécialistes formés dans ce domaine pour le Nord - Pas de Calais et il serait possible de bénéficier de la présence du CRITT "Matériaux" qu'il dirige. Il est d'accord pour présenter un avant-projet lors du Conseil de Direction de Janvier.

Quant à Monsieur MORAUX, chef du département Mesures Physiques de MAUBEUGE, il verrait plutôt une création dans le domaine de l'Energétique mais un département Génie Thermique et Energie existant déjà à DUNKERQUE, il faudrait faire une étude concernant les débouchés.

Le Conseil de Direction du lundi 6 janvier à 17 heures élargi à Monsieur SNYCKERTE et Monsieur THIERRY sera consacré à la préparation du contrat.

La séance est levée à 19H30.



Institut
Universitaire
de Technologie
Le Mont Houy
Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy / BP 311
59304 Valenciennes cedex

Tél: 27.14.12.52 & 53
Fax: 27.14.12.50

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

Ces ressources nouvelles sont utilisées de la manière suivante :

- 50.600,00F en dépenses de personnel enseignant
- 84.330,00 F en charges affectées aux départements :
 - GMP 24.951,00 F en investissement
 - MI 12.255,00 F en fonctionnement (achats de fournitures)
 - GEII 11.875,00 F en fonctionnement (documentation)
 - OGP 4.421,00 F en fonctionnement
 - MPh en négatif (- 4.000,00 F) car le département n' a pas eu d' actions de formation continue cette année d' où une remise à zéro des crédits affectés.
 - TC 19.429,00 F en investissement
 - GEA 15.399,00 F en investissement

La DBM n° 3 est votée à l'unanimité.

Monsieur DESRUMAUX commente ensuite à l'aide d'un tableau l'évolution de la Taxe d'apprentissage versée en nature et en espèces par rapport à l'année dernière et fait part au conseil de ses inquiétudes pour l'année prochaine suite à la loi 96-376 du 6 mai 1996 portant réforme du financement de l'apprentissage.

BUDGET 1997

Monsieur DESRUMAUX présente :

- le calendrier de la procédure budgétaire 1997 élaboré par l'Université et propose que le prochain Conseil de l' IUT soit fixé au 28 novembre 1996 pour traiter de cette question.
- le détail des rubriques "NABUCO" pour l' année 1997 qui correspondent maintenant au plan comptable d' où il ressort le souci d' une analyse plus fine des dépenses notamment en fonctionnement.
- l' arborescence de la composante IUT de l' UVHC.

Afin d'améliorer le suivi des Relations Internationales et des sections d'apprentissage, il propose d'approuver la modification de l'arborescence de l' IUT, soit la création du centre de responsabilité Diplômes Européens avec 4 sous-CR (DEMI- DEET - DICC - DIRECTION) et la création de 4 sous-CR pour l'apprentissage (GMP - MI - GEII - DIRECTION)

La modification de l' arborescence de l' IUT est adoptée à l' unanimité.

INFORMATIONS SUR LA RENTRÉE 1996/1997

Monsieur DESRUMAUX lit le texte adopté à l' unanimité par l' assemblée des Directeurs d' IUT à Montrouge le 11 octobre 1996. Ce texte laisse apparaître un certain " ras le bol " concernant notamment le taux d' encadrement qui ne cesse pas de se dégrader dans les IUT et propose d' organiser une journée nationale "IUT sans enseignement" le mercredi 23 octobre et de réunir à Paris tous les Directeurs et Chefs de département ainsi que les Présidents de Conseils d' Instituts qui le souhaitent afin d'élaborer un cahier de doléances. Monsieur DESRUMAUX signale que cette journée a été finalement avancée au lundi 21 octobre pour préparer une rencontre avec le Ministre ce même jour. Le Conseil d' IUT étant fixé ce jour là, il n'était pas possible de se rendre à cette réunion.

"Monsieur ROUZE fait remarquer que les personnels de l'IUT de Valenciennes n'ont pas été informés de l'action proposée par l'Assemblée Générale des Directeurs d'IUT.

Cette "demi-réaction" de certains est assez inquiétante face à une situation qui ne cesse de se dégrader. Alors que l'on observe à la fois une baisse des recettes et une diminution du volume horaire (-20%) du DUT, la question du maintien de la qualité du diplôme devient brûlante".

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy / BP 311
59304 Valenciennes cedex

Tél: 27.14.12.52 & 53
Fax: 14.12.50

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE